

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2016**

Convocation le 7 mars 2016

L'an deux mille seize, le quatorze mars à dix-huit heures s'est réuni le Conseil Municipal sous La présidence de Jérôme Bonafous, Maire des Arques.

Étaient présents: Jérôme Bonafous, Roger Bourhoven, Dominique Colombo, Fabrice De Nardi, Daniel Hobmaier, Elisabeth Bousquet, Rémy Soullignac, Fabrice Redoules, Frédérique Boret, Sylvia Goulding, Sylvia Jouhanneau

Secrétaire de séance: Frédérique Boret.

**ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA VÉRIFICATION
PÉRIODIQUE OBLIGATOIRE DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES**

Monsieur le Maire rappelle au conseil les obligations relatives à la vérification annuelle des installations électriques.

Monsieur le Maire indique que le marché relatif à la vérification annuelle des installations électrique des bâtiments de la Commune arrive à son terme et qu'il y lieu de relancer une procédure d'appel à concurrence.

Dans un souci d'économie il propose d'avoir recours à un cabinet spécialisé et ce, dans le cadre d'un groupement de commande avec la communauté de communes et les autres communes qui seraient intéressées

Monsieur le Maire, donne lecture du projet de convention constitutive du groupement ci-annexé et indique que la communauté assurerait la coordination du groupement

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- AUTORISE** l'adhésion de la commune à ce groupement de commandes en vue de la passation d'un marché public pour la vérification annuelle des installations électriques ;
- ACCEPTE** les termes du projet de convention constitutive du groupement de commande avec la communauté de communes Cazals-Salviac pour la vérification des installations électriques et désigne Monsieur Fabrice DE NARDI membres de la commission d'appels d'offres du groupement
- AUTORISE** Monsieur Le Maire, ou son représentant, en vue de la préparation, de la signature et de la mise en œuvre de la convention qui régira le groupement de commande dont la communauté de communes assurera la coordination
- AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer le marché issu du groupement de commandes pour les besoins concernant la commune et leurs éventuels renouvellements.

POUR: 11

CONTRE: 0

ABSTENTION: 0

Les Arques, le 14 mars 2016
Le Maire,
Jérôme Bonafous

Fait et délibéré
en séance publique, les jour, mois et an que dessus
Cet acte a été publié le 16/03/2016

Le Maire,
Jérôme Bonafous